



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 AVRIL 2026
DELIBERATION N°8/DCM20260423/41

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-trois du mois d'avril à dix-huit heures et quinze minutes, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le vendredi 17 avril 2026, se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire.

Etai^{ent} présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Daniel DULAC, Nadia GOLABKAN-OUJAGIR, Pierre PORLON, Marie-Michelle HILDEBERT, Marcelin CHINGAN, Florent CHARIN, Sylvia SERMANSON, Ketty KANTAPAREDDY, Bernard SAINT-JULIEN, Elsa SUARES, Thierry FULBERT, Eveline CLOTILDE, Grégory MANICOM, José OUANA, Annick CARMONT, Jacques RAMAYE, Rosette GRADEL, Roger ELIAS, Michel Thierry SURET, Agathe RYFER, Natasha GORDON, Seetha DOULAYRAM, Tracy NARAYANIN, Aymerick LABALLE, Pinchard DEROS, Justine BENIN, Rosan BOUDHOU, Ingrid FOSTIN, Stella FLEURIVAL-GUILLAUME, Régis SEJOR, Claurick Yannis ALAGAPIN, Yvane RHINAN.

Etait représenté : M. Jean-Claude SAINT-CLAIR (Michel Thierry SURET).

Etait absente excusée : Mme Marie-Alice RUSCADE.

Membres en exercice :	Membres présents :	Membre Représenté :	Absente Excusée :	Absent :
35	33	1	1	0

Le quorum étant atteint, trente-trois (33) Conseillers étant présents, un (1) représenté et une (1) absente excusée. Le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Pierre PORLON est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

Madame Le Maire, Gabrielle LOUIS-CARABIN, ordonnateur de la collectivité territoriale s'est retirée au moment du vote et Monsieur Daniel DULAC, 1^{er} Adjoint au Maire, à assurer la présidence.

Examen et vote du Compte Administratif de la ville pour l'exercice 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612 et suivants, L.2311-1 et L.2312-1 et suivants, relatifs au vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire M.57 applicable au budget,

Vu la délibération n°3/DCM2026090427 du 9 avril 2026 portant : Débat d'Orientations Budgétaires sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires,

Vu la délibération n°4 du 30 mars 2026 relative à la mise en place des commissions communales et à la désignation de leurs membres,

Considérant que le compte administratif, élaboré par le Maire, est un document de synthèse qui rend compte de la gestion de l'ordonnateur (Madame le Maire) et fait ressortir les résultats de l'année 2025.

Considérant que ce document de synthèse a une contexture analogue au Budget (sections de fonctionnement et d'investissement, recettes et dépenses) : il est obligatoire.

Considérant que par opposition au Budget, le Compte Administratif a principalement pour fonction de rapprocher les prévisions ou autorisations budgétaires votées par le Conseil Municipal (budget primitif, décisions modificatives et budget supplémentaire) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) durant l'exercice budgétaire.

Considérant qu'il fait apparaître le résultat budgétaire de l'exercice auquel il se rapporte (année 2025).

Considérant qu'il est soumis par l'ordonnateur (Madame le Maire), pour approbation, à l'assemblée délibérante par un vote avant le 30 juin de l'exercice suivant (soit avant le 30 juin 2026) hors situation d'état d'urgence sanitaire.

Considérant que le vote du compte administratif constitue par ailleurs le contrôle exercé par le Conseil Municipal sur le maire dans sa mission d'exécution du budget.

Considérant que les résultats du Compte Administratif doivent être rigoureusement identiques à ceux du Compte de Gestion du Comptable Public (Trésorier Municipal).

Considérant que ceux-ci sont composés du résultat de fonctionnement de nature excédentaire et du résultat d'investissement de nature déficitaire.

Considérant que l'agrégation de ces deux résultats concourt au résultat net.

Considérant que cette logique est liée au mode d'exécution du budget dans la mesure où l'autofinancement prévisionnel n'est réalisé qu'à l'issue du vote du Compte Administratif soit en année n+1 par le biais de l'affectation.

Considérant que le résultat net de clôture (fonds de renouvellement disponible) fait l'objet d'une reprise au budget suivant.

Considérant que lors de la séance d'adoption du compte administratif, le conseil municipal élit son Président. Que le Maire peut assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote ; il ne peut en effet voter son propre compte administratif ni donner procuration à l'un des membres de l'assemblée.

Considérant que dans le cas où les suffrages exprimés – seuls pris en compte – se répartissent de manière égale, en conséquence le compte doit être considéré comme adopté, le vote contre n'étant pas majoritaire.

Considérant que les éléments budgétaires de présentation du Compte Administratif de la ville figurent dans le document joint intitulé « Rapport Compte Administratif 2025 » – Ville du Moule ».

*Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues,
A LA MAJORITE*

POUR (25)

Abstentions (8) : Pinchard DEROS, Justine BENIN, Rosan BOUDHOU, Ingrid FOSTIN, Stella GUILLAUME-FLEURIVAL, Régis SEJOR, Claurick Yannis ALAGAPIN

Vote à scrutin public

DECIDE

Article 1 : D'arrêter comme suit, le Compte Administratif de la Ville pour l'année 2025 :

En Fonctionnement

Ville du Moule - Budget principal - CA - 2025

III – ADOPTION DU CA						III		
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						B		
DEPENSES								
Chap.	Libellé	Credits ouverts (RP + DM + PAR.N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	44 772 356,06	35 716 951,42	368 558,30	0,00	8 086 805,74	0,00	36 685 559,32
011	Charges à caractère général (3)	9 851 417,78	6 043 542,59	659 649,73	0,00	3 106 025,47	0,00	6 743 392,31
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	24 755 131,20	24 473 647,15	502,37	0,00	290 981,68		24 474 149,52
014	Atténuations de produits	1 076 297,00	1 076 285,33	0,00	0,00	11,67		1 076 285,33
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RCA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 162 661,85	2 919 052,22	240 710,28	0,00	2 659,35	0,00	3 159 762,50
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	38 855 507,83	34 512 527,28	541 062,38	0,00	3 491 518,17	0,00	35 453 589,66
66	Charges financières	278 805,00	198 984,13	27 496,52	0,00	52 324,35		226 480,65
67	Charges spécifiques (3)	28 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	306 805,00	198 984,13	27 496,52	0,00	80 324,35		226 480,65
	Total des dépenses réelles	39 162 312,83	34 711 511,41	568 558,90	0,00	3 482 242,52	0,00	35 680 070,31
023	Virement à la section d'investissement	4 424 444,40	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 185 598,77	1 005 480,01			180 118,76		1 005 480,01
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	5 610 043,17	1 005 480,01			4 004 563,22		1 005 480,01
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	44 772 356,06	35 716 951,42	368 558,90	0,00	8 086 805,74	0,00	36 685 559,32

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		37 819 884,00	39 533 537,54	1 801 374,01	0,00	-3 515 027,55
013	Amenagements de charges (3)	466 952,00	460 822,50	0,00	0,00	6 129,50
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RCA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 358 079,00	1 411 808,68	0,00	0,00	-53 729,68
73	Impôts et taxes (sauf 731)	17 953 890,00	17 513 865,30	1 524 295,01	0,00	-1 084 293,31
731	Fiscalité locale	9 997 509,00	10 107 322,75	0,00	0,00	-109 814,75
74	Dotations et participations (3)	7 918 455,00	6 550 852,32	277 079,00	0,00	-949 476,32
75	Autres produits de gestion courants (3)	125 000,00	1 445 774,14	0,00	0,00	-1 320 774,14
Total des recettes de gestion des services		37 819 884,00	39 533 469,69	1 801 374,01	0,00	-3 515 958,76
76	Produits financiers	0,00	68,85	0,00	0,00	-68,85
77	Produits spécifiques (3)	0,00	3 000,00	0,00	0,00	-3 000,00
78	Reprises amort., depreciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	3 068,85	0,00	0,00	-3 068,85
Total des recettes réelles		37 819 884,00	39 533 537,54	1 801 374,01	0,00	-3 515 027,55
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		6 952 472,06				
Total des recettes de fonctionnement cumulée		44 772 356,06	46 486 009,60	1 801 374,01	0,00	-3 515 027,55

En Investissement :

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	100 871 477,76	22 597 401,84	940 184,15	77 333 891,77	0,00	22 597 401,84
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	401 445,00	57 556,41	71 647,11	272 241,48	0,00	57 556,41
204 Subventions d'équipement versées (7)	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 754 266,21	1 256 673,93	574 561,82	923 030,46	0,00	1 256 673,93
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 031 086,52	1 799 791,23	188 985,43	2 042 309,86	0,00	1 799 791,23
Total des opérations d'équipement (3)	2 681 899,97	1 278 361,04	104 989,79	1 298 549,14	0,00	1 278 361,04
Total des dépenses d'équipement	10 168 697,70	4 392 382,61	940 184,15	4 836 130,94	0,00	4 392 382,61
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 141 000,00	979 936,58	0,00	161 063,42		979 936,58
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses financières	1 142 000,00	980 936,58	0,00	161 063,42	0,00	980 936,58
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	11 310 697,70	5 373 319,19	940 184,15	4 997 194,36	0,00	5 373 319,19
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	89 560 780,06	17 224 082,65		72 336 697,41		17 224 082,65
Total des dépenses d'ordre	89 560 780,06	17 224 082,65		72 336 697,41		17 224 082,65
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		3 932 115,08				
Total des dépenses d'investissement cumulée	104 803 592,84	26 529 516,92	940 184,15	77 333 891,77	0,00	22 597 401,84

III – ADOPTION DU CA		III			
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A			
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		104 803 592,84	26 391 684,37	0,00	78 411 908,47
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 465 807,00	1 142 754,67	0,00	1 323 052,33
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 665 807,00	2 342 754,67	0,00	1 323 052,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 966 962,55	5 819 367,04	0,00	147 595,51
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 966 962,55	5 819 367,04	0,00	147 595,51
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 632 769,55	8 162 121,71	0,00	1 470 647,84
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	4 424 444,46			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	1 185 598,77	1 005 480,01		180 118,76
041	Opérations patrimoniales (8)	89 560 780,06	17 224 082,65		72 336 697,41
Total des recettes d'ordre		95 170 823,29	18 229 562,66		76 941 260,63
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		104 803 592,84	26 391 684,37	0,00	78 411 908,47

Article 2 : D'arrêter les résultats de l'exercice 2025 comme suit :

Ville du Moule - Budget principal - CA - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	59 282 952,16	67 726 595,92	3 020 356,99	A1 11 464 000,74
Investissement	22 597 401,84	26 391 684,37	(2) -3 932 115,08	A2 -137 632,55
Dont 1068		4 665 297,77		
Fonctionnement	36 685 550,32	41 334 911,55	(3) 6 952 472,06	A3 11 601 633,29

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
	I + II	III + IV			
TOTAL des RAR	940 184,15	0,00	0,00	B1	-940 184,15
Investissement	940 184,15	0,00	0,00	B2	-940 184,15
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	10 523 816,59
Investissement	A2 + B2	-1 078 016,70
Fonctionnement	A3 + B3	11 601 633,29

Article 3 : Le Maire et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique «Télé recours citoyens » (www.telerecours.fr) .

Fait à Le Moule, le 23 Avril 2026

Pour avis conforme

Le Secrétaire,



Pierre PORLON



Le 1^{er} Maire-Adjoint,



Daniel DULAC